

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

Mot de la direction

Chers parents,

Déjà décembre! Il me semble que la cloche de la rentrée vient à peine de sonner que déjà nous entendons les grelots des lutins de Noël! Le temps file rapidement et laisse derrière lui du bon et du beau travail fait par les élèves et l'équipe du personnel qui les accompagne.

Au nom de l'équipe de l'école Madeleine-de-Verchères, permettez-nous de vous souhaiter une période des fêtes qui vous apportera du bien-être et la joie d'être avec ceux que vous aimez. Profitez de ce temps d'arrêt pour vous retrouver en famille, dans la joie et les petits bonheurs quotidiens. Les foyers ne seront pas tous garnis également, ni sous le sapin ni sur la table, mais tous les foyers peuvent être remplis d'amour et de reconnaissance.

Il nous semble aussi important de vous redire, comme chaque fois, un gros merci pour votre générosité, votre résilience et votre patience. Nous pataugeons dans une mer de nouveautés et quelquefois, il faut bien l'admettre, nous devons nous adapter et nous ajuster. Vos idées, tout comme vos coups de pouce ont été grandement appréciés depuis le début du mois de septembre.

Merci pour tout et bonne lecture!

Martine Caron

Directrice

Isabelle Di Torre Filion

Directrice-adjointe



L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

P.S. Voici la nouvelle adresse de notre site Web :

<https://madeleine-de-vercheres.cssdm.gouv.qc.ca/>

Conseil d'établissement

Notre prochain conseil d'établissement aura lieu le 1^{er} décembre à 18 heures sur la plateforme Zoom. Voici les points qui sont à l'ordre du jour :

- Présentation du budget ;
- Normes et modalités ;
- Covid-19 ;
- Tenue vestimentaire ;
- Comité du service de garde ;
- Spectacles de Noël ;
- Niveaux d'interventions à l'école.

Pour participer à cette réunion, veuillez vous inscrire à la date et l'heure qui vous conviennent le mieux :

<https://csdm.zoom.us/meeting/register/u50pcumrrTMtGNR1zfJ-e9JmuZ5ZhDO50D4->

Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion.

Spectacle de Noël

Après discussion avec le ministère de l'Éducation sur les recommandations de la santé publique, nous avons été informés que les activités parascolaires en zone rouge qui

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

regroupent plus de 25 personnes dans le gymnase sont interdites et que les comédiens doivent obligatoirement porter le masque en tout temps dans un établissement scolaire. Cette dernière mention rend la réalisation des spectacles de Noël quasi impossible.

Pour cette raison, nous ne pourrons les offrir à ce moment de l'année. Nous vous reviendrons pour de nouvelles présentations.

17 et 18 décembre 2020

La semaine dernière, le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait aucune présence en classe pour nos élèves les 17 et 18 décembre prochains.

Voici quelques précisions depuis cette annonce :



- Les élèves réaliseront des apprentissages à la maison par différents moyens déterminés par l'enseignant(e) (ex. : lectures, travaux, activités-ateliers, suggestions de capsules vidéo, visioconférence, etc.). Leurs enseignants(es) s'assureront de garder un lien pédagogique quotidien avec eux ainsi qu'un contact direct. Il peut s'agir d'un appel téléphonique, d'une rencontre de groupe, de sous-groupe ou individuelle sur une plateforme virtuelle (ex. : Teams). Le retour en classe pour nos élèves est prévu le mardi 5 janvier. Le lundi 4 janvier sera une journée pédagogique. L'inscription pour cette journée pédagogique vous parviendra sous peu.

- Le ministère de l'Éducation nous informe qu'il n'est pas nécessaire d'équiper les élèves du primaire d'appareils informatiques pour ces deux journées.

- Les services éducatifs complémentaires (orthophonie, orthopédagogie, etc.) doivent continuer à être offerts.

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

- Le service de garde de l'école n'a pas été ciblé pour accueillir un service de garde d'urgence. Les services de garde d'urgence sont un service exceptionnel pour les parents qui n'ont aucune solution de rechange. Ils seront destinés aux enfants des personnes qui travaillent dans un service essentiel de même qu'à ceux du personnel scolaire. La liste complète des emplois et des services essentiels donnant droit à ces services sera publiée prochainement sur le site Québec.ca.
- Comme au printemps dernier, les services de garde d'urgence seront offerts gratuitement aux personnes admissibles, selon la liste des emplois des secteurs d'activités prioritaires (liste à venir). Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Journées pédagogiques ajoutées au calendrier

Monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation a annoncé qu'il y aurait un ajout de trois journées pédagogiques supplémentaires au calendrier scolaire actuel. L'ajout de ces trois journées de formation et de planification pour le personnel enseignant permettra notamment à notre équipe-école de poursuivre le développement de leurs compétences en lien avec l'enseignement à distance et le soutien aux élèves en difficulté.

Voici les dates retenues par l'équipe-école pour ces journées pédagogiques :

- 17 novembre 2020
- 14 janvier 2021
- 10 mai 2021

Les frais de garde seront offerts gratuitement à tous les élèves habituellement inscrits puisque le financement de ces trois journées sera entièrement assumé par le Ministère. Toutefois, des frais d'activités pourraient vous être chargés.

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

Habillement des élèves

Un rappel important concernant les vêtements d'hiver :

- Les bottes, tuque et mitaines (gants) sont obligatoires pour tous ;
- Les pantalons de neige sont obligatoires pour tous les élèves de la maternelle à la 4e année (pour les 5e et 6e années : ils sont obligatoires si l'élève veut jouer dans la neige ou glisser) ;
- Svp, prévoir des vêtements de rechange (bas, mitaines) afin que votre enfant puisse demeurer au chaud toute la journée!

Nous en profitons pour vous aviser que les élèves sortiront s'il y a une bruine. Il faut donc prévoir l'habillement en conséquence.

Rappel facture scolaire

Après analyse des paiements reçus, il y a encore plusieurs élèves dont la facture pour les frais scolaires n'a pas été acquittée. Il s'agit peut-être d'un oubli.

Vous retrouverez la facture scolaire dans votre Mozaik Parent sous l'onglet « Effets scolaires ».

Sachez que si vous avez un solde en souffrance d'une année antérieure, il s'ajoutera au total de votre facture, même si ce solde remonte à plusieurs années.

Si vous éprouvez quelques difficultés financières, vous pouvez également faire deux ou trois versements, afin d'acquitter votre facture graduellement.



L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

Fermeture pour intempéries

En cas d'intempéries, il est possible que le CSSDM décide de fermer ses écoles. Dans un tel cas, l'information se retrouve en premier lieu sur le site Web du CSS puis dans les médias d'information de la région.

À noter que les services de garde tout comme les écoles seront fermés en pareille circonstance. En cas de panne d'électricité, il faut considérer que l'école demeure ouverte à moins qu'un avis contraire ait été transmis.

Ventilation des locaux

Vous avez possiblement entendu parler dans les médias de la nécessité pour les écoles qui n'ont pas de système de ventilation mécanique d'ouvrir les fenêtres des locaux afin de permettre une plus grande circulation de l'air en contexte de COVID-19.

Notre école ne fait pas exception. Il va sans dire que le personnel le fait principalement lorsque les élèves ne sont pas en classe. Néanmoins, cela fait en sorte que la température dans les classes peut être plus basse qu'à l'habitude à certains moments.

Il est donc recommandé pour le confort de votre enfant de lui faire porter des chandails à manches longues. Nous sommes bien conscients des désagréments de la situation, mais il nous faut tout de même répondre aux directives qui nous sont données.

Soyez assurés que le personnel demeure vigilant à ce que la situation soit la moins inconfortable que possible pour les élèves.

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

Heures d'arrivée à l'école

Nous vous demandons de respecter les heures d'arrivée à l'école, soit entre 8 h 05 et 8 h 07 le matin et entre 12 h 49 et 12 h 51 en après-midi.

(Pour la maternelle : entre 9 h 00 et 9 h 05 le matin et entre 13 h 00 et 13 h 02 l'après-midi).

Un retard est une source d'anxiété importante pour un enfant, en plus de le perturber dans son organisation et dans celle de la classe. Nous souhaitons également vous rappeler que les élèves ne doivent jamais arriver plus tôt que l'heure prévue, puisqu'il n'y a aucune surveillance. Merci de votre ponctualité!

Niveaux d'interventions

« Les comportements inappropriés de l'élève ne sont pas dirigés contre vous ou ne sont pas intentionnels de sa part. Aucun élève ne choisit d'être malheureux. ¹»

Les niveaux d'interventions

Quoiqu'il faille cibler en priorité les interventions préventives, il s'avère nécessaire également d'utiliser des interventions correctives auprès des élèves qui présentent des écarts de conduite² (Marzano, 2003). D'abord, il faut distinguer les écarts de conduite mineurs et les écarts de conduite majeurs.

UN ÉCART DE CONDUITE MINEUR est un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui :

- ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves,

¹ Saint-Laurent, Lise. Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire, 2^e édition. Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 2007, 376 p.

² Marzano, R.J. Une gestion de classe qui fonctionne. Alexandrie, 2003, VA: ASCD.

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

- mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.

UN ÉCART DE CONDUITE MAJEUR est soit :

- un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement et, par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves,
- un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, drogue, vol, etc.),
- un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.

Pour les écarts de conduite mineurs, l'enseignant peut recourir en premier lieu à des interventions indirectes comme : contrôler par la proximité, donner des directives non verbales, ignorer intentionnellement et renforcer de manière différenciée, etc. Si le comportement persiste, l'enseignant peut opter pour des interventions directes comme : rediriger l'élève, réenseigner le comportement attendu, offrir un choix à l'élève, recourir aux conséquences formatives, rencontrer l'élève individuellement, etc.



Dans le cas d'écarts de conduite majeurs, l'élève doit être retiré de son milieu et l'enseignant doit opter pour des dispositifs plus importants pour comprendre la situation et identifier des interventions appropriées. Il peut, par exemple, observer systématiquement l'élève perturbateur afin d'accumuler des données comportementales sur ses comportements adéquats et inadéquats dans divers contextes, et ce afin de formuler des hypothèses sur ce que l'élève cherche à obtenir ou à éviter par sa conduite répréhensible et ajuster l'intervention en conséquence³ (fonction du comportement, MSPBS, 2012). Il peut également s'avérer nécessaire pour l'enseignant de faire appel à de l'aide spécialisée (enseignant-ressource en enfance en difficulté, psychologue, travailleur social, etc.) lorsque le

³ Missouri Schoolwide Positive Behavior Support (MSPBS) (2012). *Missouri Schoolwide Positive Behavior Support Team Workbook*, [En ligne] http://pbissmissouri.org/wp-content/uploads/2015/05/Tier-1_4-23-2015.pdf

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

comportement perturbateur de l'élève persiste malgré diverses interventions réalisées⁴ (Bissonnette et al., 2016).

En terminant, il importe de signaler que le recours aux interventions correctives prend appui sur la mise en place au préalable des interventions préventives. De fait, un élève acceptera plus facilement d'assumer une conséquence liée à son comportement inadéquat, si son enseignant a établi avec ce dernier une relation positive. Par conséquent, l'efficacité des interventions correctives est fortement influencée par la mise en œuvre des interventions préventives.

C'est pourquoi nous considérons que la gestion efficace des comportements doit être comprise comme un système ayant des engrenages combinant des interventions préventives et des interventions correctives applicables, et ce, tant au niveau de la classe et de l'école.

Puissent ces interventions contribuer à prodiguer un enseignement efficace à tous les élèves!

Pour en savoir plus sur notre système, veuillez vous diriger sur notre site à l'adresse suivante : <https://madeleine-de-vercheres.cssdm.gouv.qc.ca/files/Niveau-dintervention-2020-2021.pdf>

Normes et modalités

Pour faire suite aux changements du régime pédagogique pour l'année scolaire 2020-2021, vous trouverez les nouvelles normes et modalités à l'adresse suivante.

<https://madeleine-de-vercheres.cssdm.gouv.qc.ca/notreecole/normes-et-modalites/>

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le titulaire de votre enfant.

⁴ Clermont Gauthier, Steve Bissonnette, Mireille Castonguay. L'enseignement explicite des comportements – pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Montréal, Chenelière Éducation. 2016, 272 p.

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020

Capsules parents — L'anxiété chez l'enfant et la gestion du stress

Le stress et l'anxiété chez l'enfant sont des phénomènes qui prennent de plus en plus d'importance, malheureusement. Quelles sont nos pistes d'actions? Comment mieux comprendre la situation?

L'article qui suit peut vous fournir certains éléments de réflexion⁵ :

http://rire.ctreq.qc.ca/2014/09/eleve_anxieux/

Si votre enfant vit difficilement la gestion du stress, nous vous invitons à en discuter avec son enseignant.e ou à consulter un professionnel de votre CSSS.

La netiquette de l'école en virtuel

Un document sympathique à lire avec vos enfants :

<https://view.genial.ly/5fbb20d6bf7aa174f389ccd3/presentation-la-netiquette-a-lecole>

Dates importantes

1^{er} décembre — Conseil d'établissement à 18 heures

10 décembre – Journée pédagogique

16 décembre – Dernière journée à l'école

17 et 18 décembre – École à la maison avec travaux par les enseignant.e.s

19 décembre – Début des vacances

4 janvier 2021 – Journée pédagogique

5 janvier – Retour en classe

⁵ LÉVESQUE, Anne-Isabelle. "L'élève anxieux", RIRE [http://rire.ctreq.qc.ca/2014/09/eleve_anxieux/] (30/11/2020).

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – DÉCEMBRE 2020